

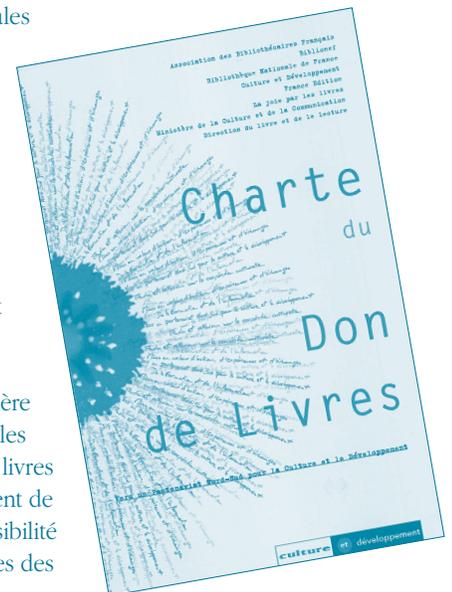
>>> Dons de livres et édition locale :

le revers de la médaille

Si les dons de livres sont des pratiques on ne peut plus fréquentes (et anciennes) menées dans le cadre d'actions de coopération, l'occasion est cependant très rare pour les professionnels des pays de s'exprimer sur ces pratiques et sur la manière dont ces dons sont opérés et ressentis. Marie Michèle Razafintsalama, libraire-éditeur à Antananarivo a souhaité s'exprimer sur le sujet et ses propos ne peuvent que conduire chacun à se poser des questions de manière plus aigüe et à réfléchir aux incidences professionnelles.

Marie Laurentin : Marie-Michèle Razafintsalama, vous avez manifesté l'envie, en tant que libraire et editrice à Madagascar, de vous exprimer aujourd'hui à propos des dons de livres, tels qu'ils sont pratiqués vers votre pays.

Marie-Michèle Razafintsalama : Depuis des années, Madagascar est le dépotier de livres en tous genres en accord avec les gouvernements en place. Les Associations ou les ONG internationales « de bonne volonté » de passage à Madagascar, ont le cœur fendu à la vue des bibliothèques municipales vides ou en désuétude et décident de revenir avec des livres. Dans la plupart des cas, sans concertation avec les partenaires locaux. Et les livres arrivent par centaines de cartons. Le résultat est que, soit ils pourrissent sur les étagères, soit ils sont tout simplement oubliés dans un coin de bureau. Dans un rapport de mission¹ fait il y a quelques années par un conseiller lecture publique français sur les centres de lecture, il a été mentionné que « le partenariat éducatif à Madagascar est consternant par le manque de respect et la méconnaissance des autres qu'il véhicule, et que malheureusement il enseigne aux enfants. On pourrait le qualifier de partenariat contre-éducatif. Est-il encore temps d'arrêter cette malheureuse affaire avant l'arrivée de la centième tonne ? D'autres containers sont en route dont on ne sait ce qu'ils contiennent... ». Comme la première réaction est toujours d'envoyer des livres, n'est-il pas plutôt judicieux de dépenser les frais d'expédition en achat de livres locaux ? La répercussion peut être double. Les livres correspondraient plus aux attentes des malgaches et favoriseraient le développement de l'édition locale. Il faut aussi donner aux responsables des centres de lecture la possibilité de choisir les livres pour qu'ils apprennent à les apprécier. C'est le cas par exemples des centres gérés par l'ONG Inter Aide² dans la capitale.



M. L. : Vous pointez du doigt le manque de concertation.

M.-M. R. : Oui, mais pas seulement. Ces donateurs n'ont en effet pas toujours approfondi la question des besoins réels en matière de livres pour des bibliothèques qui en sont si démunies. Mais il y a également ce que ces dons représentent en termes d'importation. Les chiffres délivrés par le Service des Douanes malgache sur la valeur des dons reçus ces trois dernières années sont inquiétants. Si les libraires et grossistes ont importé pour 725.201 € de livres en 2003, 376.969 € en 2004, 838.999 € en 2005, les dons de livres ont une valeur estimée de 662.775 € en 2003, 550.476 € en 2004 et 654.580 € en 2005. Et n'y sont pas intégrés les dons de la Fondation Hachette gérés par l'Association Trait d'Union France-Madagascar, envoyés au réseau de lecture publique géré par la coopération française (Alliances, CCAC, CLEF et CLIC), estimés à 170 000 livres depuis 5 ans. Ni non plus les dons envoyés par les organismes spécialisés comme Biblionef, Adiflor (25000 livres en 2005). Ils sont généralement dédouanés à l'arrivée par les responsables du service de coopération, ne sont pas soumis comme les professionnels aux procédures de dédouanement et ne sont donc pas répertoriés au Service des Douanes. Sans parler des dons des autres ambassades américaine, britannique... On mesure mieux à quel point ces pratiques entraînent des difficultés pour le développement des professionnels locaux du livre. La valeur estimative des dons fait plus de la moitié de la valeur des importations de livres par ces professionnels.

1 Christian Fioriti. Madagascar, 1996.

2 Cette ONG financée par le ministère français des Affaires étrangères, l'Unicef et des fonds privés, met en place notamment des petits centres de lecture dans les quartiers populaires d'Antananarivo et appuie l'amélioration du service public d'éducation primaire.

M. L. : Un constat qui ne touche pas que les seuls libraires et grossistes malgaches ?

M.-M. R. : Non, pas seulement. Il n'est pas étonnant non plus que les éditeurs français constatent un recul de leurs ventes dans les pays du Sud d'année en année dans la mesure où ils participent à ce type d'actions en donnant eux-mêmes gratuitement des livres neufs au lieu de les envoyer au pilon³.

M. L. : D'un point de vue commercial, cela semble incohérent...

M.-M. R. : Si l'on considère la liste de ces éditeurs donateurs - Albin Michel, Casterman, Clé international, L'École des loisirs, Flammarion, Gallimard, J'ai lu, Puf, Gründ -, on peut remarquer qu'ils travaillent aussi en majorité avec les libraires malgaches. Ils ne veulent même pas consentir de prix aux libraires pour les ouvrages périmés, sous prétexte que cela casse le marché. Mais quel marché quand on sait que Madagascar fait 0,003% du chiffre de l'exportation global de livres français⁴ ? Cela veut dire qu'il n'y a pas de répercussion sur le marché s'ils font un prix spécial, puisque le marché est insignifiant.

M. L. : Cela peut surprendre que vous évoquiez l'achat de livres « périmés » pour la vente en librairie ?

M.-M. R. : Ce qu'on entend par livres périmés ici, ce sont les dictionnaires, par exemple, qui restent utilisables même s'ils datent de deux ans. C'est aussi le cas des livres professionnels informatiques qui changent quand une nouvelle version du logiciel sort. Mais comme l'évolution des nouvelles technologies à Madagascar n'arrive pas à suivre les changements en Occident, les anciennes versions sont toujours d'actualité.

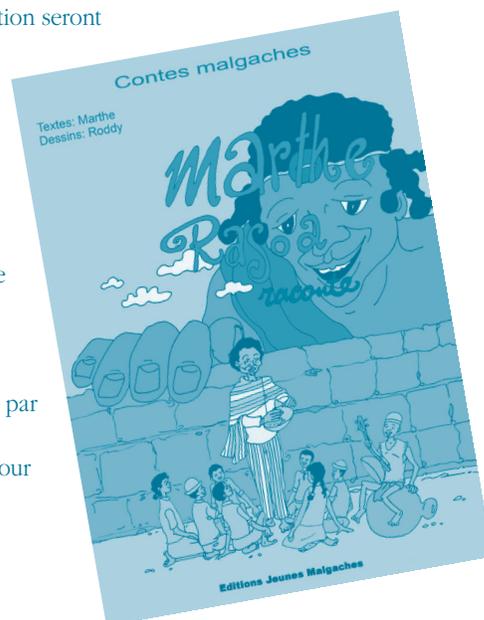
M. L. : Ces explications de nature commerciale sont-elles à même de justifier la « nuisance » des dons ?

M.-M. R. : Non, car le plus grave aujourd'hui, c'est que le livre a perdu totalement sa valeur culturelle aux yeux des malgaches. Il est perçu comme un produit qui se donne mais qui ne s'achète pas. Et ceci jusque dans les plus hautes sphères du pouvoir malgache. Les ventes de livres édités localement reculent tous les ans, alors qu'ils sont encore à des prix accessibles pour le pouvoir d'achat. Plusieurs titres ne sont plus réédités, faute de lecteurs. Comment se fait-il qu'aucune politique nationale du livre, enjeu fondamental pour conserver un patrimoine culturel, n'ait été mise en place ?

M. L. : Là, vous mettez en cause davantage le manque de politique nationale du livre qui ne soutiendrait pas suffisamment le livre malgache...

M.-M. R. : Pas seulement. Tous les projets d'éducation et d'alphabétisation seront voués à l'échec si aucun soutien gouvernemental n'est mis en place pour développer l'édition locale. Il faut d'abord que les gouvernements prennent conscience de l'importance de la maîtrise de la langue malgache : l'apprentissage d'une deuxième langue nécessite une bonne maîtrise de sa langue maternelle. Selon un mémorandum⁵ du Syndicat National de l'Édition en France datant de décembre 2005⁶, les éditeurs français sont accusés par la Banque Mondiale d'être responsables des retards constatés en Afrique francophone, en matière de politique éducative et plus généralement de politique du livre. En effet, s'il y avait vraiment une volonté de leur part, cela aurait changé beaucoup de choses.

Par ces dons massifs, la langue française aussi est devenue secondaire par rapport à l'anglais qui commence à gagner du terrain. Un enseignant fonctionnaire se paye avec son salaire d'un mois, un cours d'anglais pour pouvoir le maîtriser, mais n'en fera pas autant pour le français, qui se « donne ».



³ Selon la brochure concernant les CLIC (Centre de Lecture, d'Information et de Culture), financés par la Fondation Hachette.

⁴ Chiffre des statistiques de la Centrale de l'Édition française pour 2004.

⁵ Bernard Cousin, Jean-Guy Boin : *La Présence du livre français dans les pays francophones du Sud*. www.sne.fr

⁶ Syndicat National de l'Édition : www.sne.fr

M. L. : Nombreux sont les bailleurs de fonds qui appuient des programmes « livres » à Madagascar. Que faut-il en penser ?

M.-M. R. : Actuellement, tous les projets financés par ces bailleurs de fonds sont cadrés par eux-mêmes⁷. Comment peut-on espérer alors développer l'édition locale quand la Banque Mondiale par exemple soutient le monopole de l'édition par l'État ? Cette démarche est totalement contradictoire avec les objectifs qu'elle s'est fixée dans son rapport intitulé « Educational Publishing in Global Perspective »⁸, qui stipule la création dans le pays d'un environnement favorable au développement d'une chaîne du livre efficiente. Les appels d'offres internationales de manuels scolaires ne favorisent pas la participation des éditeurs locaux et la récupération des copyrights par l'État ne permet pas d'écouler ces livres sur le marché local. Or tout le monde sait que la vente de manuels scolaires assurerait aux éditeurs et aux libraires une recette régulière qui leur permettrait d'étoffer leurs publications. Lors des Assises francophones de la gestion scolaire à Antananarivo du 4 au 8 avril 2006, le Bénin préconise dans son programme la négociation par le Ministère concerné de l'obtention de la main levée sur le copyright des manuels scolaires auprès de l'USAID⁹ et le lancement d'un appel d'offres national pour l'exploitation du copyright par les éditeurs nationaux aux fins de rendre ces livres disponibles en librairie et autres points de vente de leur territoire national.

M. L. : De quelle manière la réflexion sur l'édition jeunesse évolue-t-elle ?

M.-M. R. : Le résultat de l'atelier du projet ABM¹⁰, « Appui au Bilinguisme à Madagascar » (100 centres de lecture répartis dans les zones les plus reculées) au mois de décembre 2005 montre le revirement qu'a dû faire ce projet en axant beaucoup plus ses achats sur des livres en malgache. En effet, les lecteurs dans les campagnes ne se focalisent que sur les livres dans cette langue. Et les besoins en livres illustrés pour enfants sont à chaque fois signalés. Par ailleurs, depuis deux ans, l'ONG Inter Aide Scolaire à Farafangana, dans la région du Sud, a intégré l'utilisation de livres de lecture en malgache dans les classes des écoles publiques. Le résultat est très positif et souligne la motivation croissante des enseignants et des élèves. Cette méthode a aussi fortement contribué à la diminution du taux d'absentéisme en classe.

La vente de livres pendant les salons ruraux a aussi permis de constater l'intérêt des paysans pour les titres en malgache.

M. L. : Vous soulignez, et on le comprend bien, le besoin prioritaire de livres en malgache pour les enfants. Pourtant, comment concilier cette attente avec le recours nécessaire à l'importation de livres étrangers puisque l'édition jeunesse locale est encore peu développée ? Et par ailleurs, l'enseignement se fait aussi en français ?

M.-M. R. : Effectivement, les établissements préscolaires qui existent actuellement dans les grandes villes sont d'expression française. La réalité est tout autre dans les campagnes. L'enfant commence sa scolarité en malgache. On a donc besoin de livres en malgache pour commencer l'apprentissage de la lecture. L'introduction du français commence à partir du CE2. Et le bilinguisme continue même jusqu'au lycée puisque les enseignants ne maîtrisent pas totalement le français. À l'heure actuelle, l'État est en train de se tourner vers l'édition des livres scolaires en bilingue pour pallier aux problèmes de langue d'enseignement. Une édition en bilingue des livres scolaires ayant déjà fait l'objet d'un appel d'offres en 2003 a été lancée cette année.

M. L. : Comment voyez-vous évoluer votre travail de libraire ?

M.-M. R. : Les libraires vont entamer prochainement leur quatrième session de formation. Ils se demandent si cela en vaut la peine puisque les messages envoyés en direction des responsables du livre au Ministère de la Culture et du Tourisme n'ont eu aucun écho. Aucune aide ni aucun projet ne sont annoncés pour redresser la filière. Un projet d'aide à son développement est prévu au sein du Service de Coopération et d'Action Culturelle français pour 2007. Mais avant d'entamer cela, il faut repenser certaines pratiques. Et le rôle de l'État est primordial dans ce changement : mettre en place la politique nationale du livre et signer la *Charte du don de livres* afin de mieux maîtriser l'arrivée des dons.

Propos recueillis par Marie Laurentin

7 Y compris avec le programme CLAC de l'Organisation Internationale de la Francophonie, dans la mesure où les livres en français y dominent, qu'ils viennent de l'étranger et sont reliés au Canada.

8 www.banquemondiales.org

9 United States Agency for International Development : www.usaid.gov

10 Appui au Bilinguisme à Madagascar. Le rapport concernant l'atelier qui s'est déroulé en octobre 2005 mentionne : "Il a été conseillé d'oublier le "F" de CLEF (Centre Local d'Echange Francophone) et de valoriser les animations en malgache, de mettre de côté l'aspect "bibliothèque" et de mettre en valeur l'oral, d'axer les prochaines commandes sur des livres en malgache et des outils favorisant les échanges oraux".